



C/31/2

ORIGINAL : français

DATE : 26 juin 1997

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

CONSEIL

Trente et unième session ordinaire
Genève, 29 octobre 1997

RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR 1996

(Vingt-huitième année)

I. COMPOSITION DE L'UNION

Membres et futurs membres

1. Le 13 août 1996, la Colombie a déposé son instrument d'adhésion à l'Acte de 1978 de la Convention. Celui-ci est entré en vigueur à l'égard de la Colombie le 13 septembre 1996.

2. Au 31 décembre 1996, l'Union comprenait 31 États membres : Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Colombie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse, Ukraine, Uruguay.

3. Conformément à l'article 32.3) de l'Acte de 1978, "tout État qui n'est pas membre de l'Union et qui n'a pas signé le présent Acte demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions du présent Acte". Une disposition similaire figure à l'article 34.3) de l'Acte de 1991.

4. En 1996, cinq demandes ont été déposées, par les États suivants :

a) le Brésil, par lettre en date du 31 janvier, sur la base de l'Acte de 1978;

- b) le Kenya, par lettre en date du 20 septembre, sur la base de l'Acte de 1978;
- c) le Panama, par lettre en date du 30 septembre, sur la base de l'Acte de 1978;
- d) la Bulgarie, par lettre en date du 1^{er} octobre, sur la base des deux Actes;
- e) la Trinité-et-Tobago, par lettre en date du 18 novembre, sur la base de l'Acte de 1978.

5. Lors de sa treizième session extraordinaire, tenue le 18 avril à Rome, le Conseil a examiné le projet de loi du Brésil, ainsi que la législation de l'Équateur dont l'examen avait été demandé par une lettre en date du 1^{er} octobre 1995 reçue par le Bureau de l'Union le 19 octobre 1995, après la vingt-neuvième session ordinaire du Conseil. Le Conseil a pris une décision circonstanciée à l'égard de la demande du Brésil et une décision positive à l'égard de la demande de l'Équateur, en notant que la législation de ce dernier pays était aussi conforme à l'Acte de 1991.

6. Lors de sa trentième session ordinaire, tenue le 23 octobre, le Conseil a examiné les lois du Kenya et de la Bulgarie, ainsi que le projet de loi du Panama. Il a pris une décision circonstanciée à l'égard de la demande du Kenya et une décision positive à l'égard des demandes de la Bulgarie et du Panama.

7. Le projet de loi de la Trinité-et-Tobago a fait l'objet d'un examen par correspondance, le Conseil ayant émis un avis positif sur sa conformité avec l'Acte de 1978.

Situation par rapport aux différents Actes de la Convention

8. Tous les États membres sont liés par l'Acte de 1978, à l'exception de la Belgique et de l'Espagne qui sont parties à l'Acte de 1961, modifié par l'Acte additionnel de 1972.

9. Selon son article 37.1), l'Acte de 1991 "entre en vigueur un mois après que cinq États ont déposé leurs instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, sous réserve que trois au moins desdits instruments aient été déposés par des États parties à l'Acte de 1961/1972 ou à l'Acte de 1978."

10. En 1996, trois États ont déposé leur instrument de ratification ou d'acceptation de l'Acte de 1991 de la Convention :

- a) le Danemark, le 26 avril;
- b) Israël, le 3 juin;
- c) les Pays-Bas, le 14 octobre.

11. Selon l'article 30.2) de l'Acte de 1991, chaque État ou organisation intergouvernementale doit être en mesure, conformément à sa législation, de donner effet aux dispositions de cet Acte au moment du dépôt de son instrument.

12. En 1996, à la connaissance du Bureau de l'Union, l'Afrique du Sud et la Pologne (ainsi qu'Israël et les Pays-Bas) ont adopté des lois pour adapter leur système de protection à l'Acte de 1991. Plusieurs autres États ont adopté des modifications allant dans le sens de cet Acte ou

établi des projets de lois. Il a été calculé qu'en fin d'année une protection conforme à l'Acte de 1991 était disponible dans (ou, sur la base du système régional de la Communauté européenne, pour) 26 États.

13. Le tableau qui figure à l'annexe du présent rapport résume la situation des divers États au regard des différents Actes de la Convention au 31 décembre 1996.

Application territoriale de la Convention

14. Le 27 novembre, après une procédure entamée en début d'année, les Pays-Bas ont déposé une notification par laquelle ils ont retiré une notification précédente étendant l'Acte de 1978 de la Convention à Aruba.

II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Conseil

15. Le Conseil a tenu sa treizième session extraordinaire le 18 avril à Rome, sous la présidence de M. Bill Whitmore (Nouvelle-Zélande), pour répondre aux demandes d'avis formulées par le Brésil et l'Équateur selon l'article 32.3) de l'Acte de 1978.

16. Le Conseil a tenu sa trentième session ordinaire le 23 octobre, également sous la présidence de M. Bill Whitmore. Cette session a été suivie par des observateurs de 16 États non membres¹ et de huit organisations internationales².

17. Lors de cette session, il a pris les principales décisions suivantes :

a) Il s'est prononcé sur la conformité des législations en vigueur ou en projet de la Bulgarie, du Kenya et du Panama avec la Convention UPOV, et est convenu d'une procédure d'examen par correspondance des législations qui seraient soumises dans l'intervalle entre deux sessions.

b) Il a, sur recommandation du Comité consultatif, adopté une position quant à la proposition d'inclure la Convention UPOV en tant que traité source dans le champ

¹ Bélarus, Brésil, Bulgarie, Égypte, Grèce, Kenya, Luxembourg, Mexique, Panama, République de Corée, République de Moldova, Roumanie, Slovaquie, Thaïlande, Tunisie, Venezuela.

² Organisation mondiale du commerce (OMC), Communauté européenne (CE), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Association internationale d'essais de semences (ISTA), Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), Chambre de commerce internationale (CCI), Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOFORA), Association des obtenteurs de variétés végétales de la Communauté économique européenne (COMASSO).

d'application du projet de traité (de l'OMPI) sur le règlement des différends entre États en matière de propriété intellectuelle.

c) Il a approuvé le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1995 et pris note du rapport sur les activités pendant les neuf premiers mois de 1996.

d) Il a approuvé le rapport du Secrétaire général sur sa gestion durant l'exercice biennal 1994-1995 et pris note du rapport du vérificateur des comptes de l'UPOV relatif audit exercice.

e) Il a approuvé les rapports sur l'état d'avancement des travaux de ses différents organes subsidiaires et établi ou approuvé leurs plans de travail pour l'année à venir.

f) Il a élu à l'unanimité :

i) M. Aubrey Bould (Royaume-Uni) Président du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles;

ii) M. John Law (Royaume-Uni) Président du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur;

iii) M. Chris Barnaby (Nouvelle-Zélande) Président du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières;

iv) M. Joost Barendrecht (Pays-Bas) Président du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers;

v) M. Baruch Bar Tel (Israël) Président du Groupe de travail technique sur les plantes potagères.

En outre, il a reconduit M. Joël Guiard (France), pour une période d'un an, dans ses fonctions de Président du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN.

Comité consultatif

18. Le Comité consultatif a tenu sa cinquante et unième session le 18 avril à Rome, sous la présidence de M. Bill Whitmore. Le Comité a entendu des rapports des représentants des États membres sur l'évolution de la situation concernant la mise en application de l'Acte de 1991 et a examiné les questions suivantes : le projet de base de données centrale de l'UPOV sur cédérom concernant la protection des obtentions végétales, le système de contributions de l'UPOV, l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ("Accord sur les ADPIC") et la protection des obtentions végétales, ainsi que la biodiversité, les ressources phylogénétiques et la protection des obtentions végétales.

19. Le Comité consultatif a tenu sa cinquante-deuxième session le 22 octobre, sous la présidence de M. Bill Whitmore. Il a essentiellement préparé la trentième session ordinaire du Conseil et s'est penché à nouveau sur les questions examinées à la session précédente, ainsi

que sur la question de l'impossibilité d'adhérer à l'Acte de 1978 après l'entrée en vigueur de l'Acte de 1991.

Comité administratif et juridique

20. Le Comité administratif et juridique a tenu sa trente-sixième session le 21 octobre, sous la présidence de M. H. Dieter Hoinkes (États-Unis d'Amérique). Cette session a été suivie par des observateurs de sept États non membres³ et de la Communauté européenne.

21. Le Comité a examiné diverses questions portant sur les relations entre l'Accord sur les ADPIC et la protection des obtentions végétales, ainsi que diverses questions posées par le Comité technique, en particulier en ce qui concerne la définition des variétés sur le plan conceptuel et pratique; il s'est aussi penché sur la question du règlement des différends abordée par la suite par le Comité consultatif et le Conseil.

Comité technique

22. Le Comité technique a tenu sa trente-troisième session du 16 au 18 octobre, sous la présidence de M. Joël Guiard (France). Cette session a été suivie par des observateurs de cinq États non membres⁴ et de quatre organisations internationales⁵.

23. Sur la base des travaux préparatoires des Groupes de travail techniques, le Comité a adopté des principes directeurs d'examen pour les huit taxons suivants : betterave rouge (version révisée); chicorée à feuilles (sauvage); colza (version révisée); *Cyrtanthus*; épinard (version révisée); gingembre; potiron; *Serruria*. Il a également adopté des corrections et des modifications pour les documents relatifs à l'orge et au *Saintpaulia*.

24. Le Comité a été saisi des rapports sur l'état d'avancement des travaux des Groupes de travail techniques et a défini, dans leurs grandes lignes, les travaux futurs de ces groupes. Il a également examiné les questions soulevées par ces groupes sur la base de l'expérience acquise par les États membres dans la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés végétales.

Groupes de travail techniques

25. Les Groupes de travail techniques ont tenu les sessions suivantes, en dehors de Genève, comme suit :

³ Bélarus, Brésil, Grèce, Mexique, République de Corée, République de Moldova, Roumanie.

⁴ Grèce, Mexique, République de Corée, Roumanie, Venezuela.

⁵ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), CE, ISTA, ASSINSEL.

a) Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa vingt-cinquième session du 11 au 14 juin à Thessalonique (Grèce), sous la présidence de M. H. Ghijsen (Pays-Bas).

b) Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) a tenu sa quatorzième session du 4 au 6 juin à Hanovre (Allemagne), sous la présidence de M. S. Grégoire (France).

c) Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa vingt-septième session du 22 au 26 avril à Tel-Aviv, sous la présidence de Mme E. Buitendag (Afrique du Sud).

d) Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa vingt-neuvième session du 15 au 19 avril à Tel-Aviv, sous la présidence de Mme U. Löscher (Allemagne).

e) Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa trentième session du 8 au 12 juillet à Brno (République tchèque), sous la présidence de Mme E. Kristóf (Hongrie).

26. Pour quatre de ces groupes, la tâche essentielle consiste à élaborer des principes directeurs d'examen. En plus des projets soumis au Comité technique pour adoption, ils en ont élaboré d'autres, pour les taxons suivants, à soumettre aux organisations professionnelles pour observations : abricotier japonais, néflier du Japon, noyer (version révisée) (TWF); *Bouvardia* (TWO); ail, ciboule, mâche (version révisée), oignon (version révisée) et échalote, rhubarbe (version révisée) (TWV).

27. Un sous-groupe du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières chargé d'examiner la révision des principes directeurs d'examen de la vigne s'est réuni les 12 et 13 février à Conegliano (Italie). Y ont également pris part des représentants de l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI) et de l'Office international de la vigne et du vin (OIV).

Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

28. Ce Groupe de travail ne s'est pas réuni en 1996.

III. SÉMINAIRES

29. Fin février et début mars, l'UPOV a organisé deux séminaires nationaux sur la nature et la raison d'être de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV en Amérique, comme suit :

a) les 27 et 28 février à La Havane (Cuba), en coopération avec l'Office national des inventions, de l'information technique et des marques de Cuba (ONIITEM);

b) les 4 et 5 mars à Panama (Panama), en coopération avec le Ministère du commerce et de l'industrie de la République de Panama et l'Institut panaméen de recherche agronomique (IDIAP).

Le Gouvernement espagnol a prêté son concours à ces manifestations en mettant un orateur à disposition.

30. Le 19 avril s'est tenue à Rome (Italie), en relation avec les sessions du Comité consultatif et du Conseil de l'UPOV et la deuxième session extraordinaire de la Commission (de la FAO) des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, une Réunion d'information sur la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Le Gouvernement italien a prêté son concours à cette manifestation en mettant à disposition les installations de l'*Istituto Sperimentale per la Patologia Vegetale*.

31. Fin mai et début juin, l'UPOV a organisé trois séminaires nationaux sur la nature et la raison d'être de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV en Asie centrale, comme suit :

a) le 28 mai à Bichkek (Kirghizistan), en coopération avec l'Office national de la propriété intellectuelle de la République kirghize;

b) le 30 mai à Almaty (Kazakstan), en coopération avec l'Office national des brevets du Kazakstan;

c) Le 3 juin à Tachkent (Ouzbékistan), en coopération avec l'Office d'État des brevets de l'Ouzbékistan.

Le Gouvernement allemand a prêté son concours à ces manifestations en mettant un orateur à disposition.

32. Du 24 au 26 juillet s'est tenu à Quito (Équateur) un séminaire régional pour les pays andins sur la protection des obtentions végétales, organisé par le Ministère équatorien de l'agriculture et de l'élevage et l'Association équatorienne d'obteneurs (ASOVEC) en coopération avec l'UPOV et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA-PROCIANDINO). Les Gouvernements argentin, espagnol, français et néerlandais ont prêté leur concours à cette manifestation en mettant chacun un orateur à disposition. Le séminaire a abordé tous les aspects principaux de la protection, en approfondissant les questions liées à l'examen technique des variétés. Ont participé à ce séminaire des représentants des États suivants : Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou, Venezuela.

33. En septembre, l'UPOV a organisé, avec le concours financier du Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche, trois séminaires nationaux sur la nature et la raison d'être de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV en Asie du Sud-Est, comme suit :

a) le 12 septembre à New Delhi (Inde), en coopération avec le Ministère indien de l'agriculture;

b) le 16 septembre à Dacca (Bangladesh), en coopération avec le Ministère bangladaise de l'agriculture;

c) les 19 et 20 septembre à Hanoi (Viet Nam), en coopération avec le Ministère vietnamien de l'agriculture et du développement rural.

Le Gouvernement japonais a aussi fourni, tout comme le Gouvernement du Royaume-Uni, un orateur. Ont également participé au séminaire de Hanoi des représentants de l'Indonésie, de la Malaisie, des Philippines et de la Thaïlande.

34. Les 13 et 14 novembre s'est tenu à Bichkek (Kirghizistan) un séminaire international sur la nature et la raison d'être de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV. Le séminaire a été organisé par l'UPOV en coopération avec l'Office national de la propriété intellectuelle de la République kirghize et avec le concours financier du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon. Le Gouvernement japonais a aussi fourni, tout comme le Gouvernement irlandais, un orateur. Ont participé à ce séminaire des représentants des États suivants : Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Ukraine.

IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS MEMBRES⁶

35. Le 27 mars, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Hiroki Tanaka, Sous-directeur de la Division des semences et plants du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, et de M. Masashi Hatae, fonctionnaire de cette division, et a discuté avec eux de l'Acte de 1991 aux fins de l'établissement de sa traduction officielle en japonais et de la révision de la loi japonaise sur les semences et plants.

36. Le 26 avril, le Secrétaire général a reçu des mains de M. Jakob Esper Larsen, Ambassadeur et Représentant permanent du Danemark à Genève, l'instrument de ratification de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

37. Le 4 juin, le Secrétaire général a reçu d'Israël l'instrument de ratification de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

38. Le 13 août, M. Gustavo Castro Guerrero, Ambassadeur et Représentant permanent de la Colombie à Genève, a déposé auprès du Secrétaire général l'instrument d'adhésion de la Colombie à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

39. Le 14 octobre, le Secrétaire général adjoint a reçu de M. Jaap R.T. Frederiks, Premier secrétaire à la Mission permanente des Pays-Bas à Genève, l'instrument d'acceptation des Pays-Bas de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

⁶ Voir aussi aux paragraphes 29 (Espagne), 30 (Italie), 31 (Allemagne), 32 (Argentine, Espagne, France et Pays-Bas), 33 (Japon et Royaume-Uni), 34 (Irlande, Japon et Ukraine), 47 et 48 (Espagne), 68 à 70 (Japon et Royaume-Uni), 78 et 79 (Allemagne), 83 (Irlande et Japon), 114 (Office communautaire des variétés végétales), 121 (Suisse), 122 (France), 124 (Autriche).

V. RELATIONS AVEC LES ÉTATS NON MEMBRES

États de l'Afrique du Nord et de l'Asie de l'Ouest

40. Le 14 mai, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Mohamed A. Khalil, Conseiller auprès de l'attaché commercial de la Mission permanente de l'Arabie saoudite à Genève, qui souhaitait obtenir des informations sur l'UPOV.

41. Le 13 décembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Mohammad A.A.R. Khreisat, Directeur de l'enregistrement commercial et de la protection de la propriété industrielle de la Jordanie, et de M. Abdel Hafic Al-Ajlonni, du même organisme, et leur a fourni des informations sur la protection des obtentions végétales.

États de l'Afrique subsaharienne⁷

42. Le 26 novembre, le Secrétaire général adjoint a écrit à Mme Elisabeth Owiredugyampoh, Directeur général de l'enregistrement par intérim au Ministère de la justice du Ghana, et lui a fourni des informations sur la Convention UPOV.

43. Le 6 décembre, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. José C.A. Pacheco, Vice-ministre de l'agriculture et de la pêche du Mozambique, et lui a fourni des informations sur la Convention UPOV.

44. Le 12 décembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Paul Omondi-Mbago, Directeur général de l'enregistrement du Kenya, et de M. Stephen Dominic Mtetewaunga, Assistant principal du Directeur de l'enregistrement des brevets et des marques de la République-Unie de Tanzanie. Il a examiné avec eux les propositions de l'UPOV pour l'organisation de séminaires nationaux dans leurs pays.

45. Le 20 décembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Ablassé Ouedraogo, Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso, et de M. Jean-Baptiste Ilboudo, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burkina Faso à Bonn, qui ont fait part de l'intérêt de leur pays pour la protection des obtentions végétales et invité un représentant de l'UPOV à se rendre dans leur pays.

États de l'Amérique latine et des Caraïbes⁸

46. Le 20 février, le Secrétaire général adjoint a adressé une lettre à M. Carlos Alberto Pffingst, Directeur par intérim de la Direction paraguayenne des semences, pour lui fournir des

⁷ Voir aussi aux paragraphes 4, 6 et 16 (Kenya), 109 et 119 (OAPI).

⁸ Voir aussi aux paragraphes 4, 5 et 15 (Brésil), 4, 6 et 16 (Panama), 4 et 7 (Trinité-et-Tobago), 5 et 15 (Équateur), 29 (Cuba et Panama), 32 (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou et Venezuela), 99 (ALADI), 108 (Accord de Carthagène), 115 (ALADI et Séminaire panaméricain sur les semences).

informations complémentaires en rapport avec les débats du Congrès national du Paraguay concernant l'adhésion de ce pays à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

47. Le 27 février et le 1^{er} mars, à l'occasion du séminaire national, un fonctionnaire du Bureau de l'Union et M. Ricardo López de Haro y Wood, Directeur technique de la certification et de l'enregistrement des variétés de l'Institut national des semences et des plants de pépinière (INSPV) d'Espagne, se sont entretenus, à La Havane, avec Mme América N. Santos Riveras, Directeur de l'ONIITEM de Cuba, et avec d'autres fonctionnaires de cet office.

48. Du 6 au 8 mars, un fonctionnaire du Bureau de l'Union et M. Ricardo López de Haro y Wood se sont entretenus, à Quito (Équateur), avec des fonctionnaires de la Direction nationale de la propriété industrielle relevant du Ministère de l'industrie, du commerce, de l'intégration et de la pêche, des fonctionnaires du Ministère de l'agriculture et de l'élevage et des membres de l'Institut national de recherche agricole, ainsi qu'avec d'autres personnes intéressées par la protection des obtentions végétales.

49. La réunion de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) tenue du 13 au 15 mars à Buenos Aires a permis au Secrétaire général adjoint de rencontrer les représentants de la Bolivie et d'éclaircir avec eux un certain nombre de questions concernant un texte qui mettrait la législation nationale en conformité avec l'Acte de 1991 de la Convention.

50. Le 10 mai, le Bureau de l'Union a écrit à Mme Lucia Gaxiola Rivera, Secrétaire technique auprès du Directeur général des affaires juridiques du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural du Mexique, pour lui communiquer ses observations sur le projet de loi concernant la protection des obtentions végétales, dont était alors saisi le Congrès mexicain.

51. Le 15 mai, le Secrétaire général adjoint a écrit à Mme Maria José Amstalden Sampaio, Assistante technique de la Société brésilienne de recherche agronomique (EMBRAPA/CENARGEN), pour lui faire part de ses suggestions sur les modifications à apporter au projet de loi brésilien en vue de le rendre conforme à l'Acte de 1978 de la Convention UPOV.

52. Le 15 mai, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a reçu la visite de Mme Lilia H. Carrera, Représentant permanent adjoint du Panama auprès de l'OMC et Conseiller économique, et a répondu à une série de questions posées en vue de l'établissement, par les autorités panaméennes, d'un projet de loi sur la protection des obtentions végétales.

53. Le 5 septembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de Mme Deborah Lazard, Conseiller auprès du Directeur général de l'Institut mexicain de la propriété industrielle (IMPI), et de Mme Patricia Gaytán, Directeur de la Section de biotechnologie du Département des brevets de l'IMPI, avec lesquelles il s'est entretenu de la protection par brevet des plantes transgéniques et de la différenciation des obtentions végétales.

54. Le 19 septembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Carlos E. González R., Ambassadeur, représentant du Panama à l'OMC, et de Mme Lilia H. Carrera. Les contacts ont été poursuivis avec Mme Carrera au sujet du projet de loi qui a été présenté à la trentième session du Conseil.

55. Le 9 octobre, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Eduardo Benítez Paulín, Directeur du Service national du contrôle et de la certification des semences du Mexique, et l'a félicité pour l'adoption, par le Congrès mexicain, de la loi sur la protection des obtentions végétales.

56. Le XV^e Séminaire panaméricain sur les semences, tenu du 28 au 30 octobre, a permis d'examiner avec Mme Maria José Amstalden Sampaio le projet de loi du Brésil sur la protection des cultivars, qui était alors devant le Congrès brésilien, et de s'entretenir avec M. José Rosales King, Directeur de l'Office national des semences de la Bolivie, qui a confirmé qu'un décret reprenant les suggestions du Conseil de l'UPOV avait été incorporé dans le règlement d'application de la Décision n^o 345 de la Commission de l'Accord de Carthagène, ainsi qu'avec M. Fausto Miranda, Directeur du Service national des semences du Venezuela, au sujet de la mise en application de la décision précitée dans son pays.

57. Du 31 octobre au 2 novembre, le Secrétaire général adjoint s'est rendu au Paraguay, où il a été reçu par M. Gerardo López Zárate, Vice-ministre de l'agriculture, et M. Marcial Bobadilla Guillén, Directeur du Département des organisations internationales du Ministère des affaires étrangères. Il a également rencontré le Président de l'Association nationale de l'agriculture et présenté un exposé à des personnalités du monde de l'agriculture. Enfin, il a visité la Direction des semences du Ministère de l'agriculture et de l'élevage, avec son Directeur, M. Carlos A. Pfingst, ainsi que la station de recherche de l'Institut national agronomique à Caacupe.

58. Le 8 novembre, le Bureau de l'Union a reçu, de la Mission permanente du Mexique à Genève, une copie de la Loi fédérale du Mexique sur la protection des obtentions végétales, laquelle était entrée en vigueur le 26 octobre.

59. Le 27 novembre, le Secrétaire général adjoint a discuté avec Mme Mazina Kadir, Vice-directeur général de l'enregistrement de la Trinité-et-Tobago, de la procédure parlementaire relative au projet de loi de ce pays sur la protection des obtentions végétales. Le lendemain, le Bureau de l'Union a distribué aux membres du Conseil un document analysant la conformité du projet de loi avec la Convention UPOV, mettant ainsi en route la procédure d'examen par correspondance.

États de l'Asie et du Pacifique⁹

60. Du 15 au 18 janvier, le Secrétaire général adjoint a pris part à une consultation technique visant à élaborer un cadre pour la mise en œuvre des droits des agriculteurs, consultation qui s'est tenue à Madras (Inde) et était organisée par la Fondation M.S. Swaminathan pour la recherche, avec le concours du Ministère indien de l'agriculture, de la FAO et de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (ASDI).

⁹ Voir aussi au paragraphe 33 (Bangladesh, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam), 112 et 113 (APSA).

61. Cette consultation lui a donné l'occasion de s'entretenir avec M. G. Balakrishnan, Secrétaire du Ministère de l'agriculture de l'Inde, ainsi qu'avec d'autres hauts fonctionnaires du Gouvernement indien au sujet des projets de législation sur la protection des obtentions végétales.

62. Le 16 février, le Secrétaire général adjoint a rencontré M. Srinivasan Narayanan, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Inde auprès de l'OMC, et M. Thjindir Khanna, Secrétaire du Ministère de l'industrie, pour s'entretenir avec eux de questions relatives à la protection des obtentions végétales.

63. Le 16 février, le Secrétaire général a écrit à Mme Marinela R. Castillo, Sous-secrétaire à la politique et la planification du Département de l'agriculture des Philippines, au sujet de la conformité de trois propositions de lois, qui portaient sur les ressources génétiques et les droits des communautés et populations autochtones, avec la Convention UPOV et l'Accord sur les ADPIC.

64. Le 5 mars, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Clive S.K. Lau, chargé des questions d'agriculture au Département de l'agriculture et de la pêche du Gouvernement de Hong Kong, qui lui a remis un projet de loi sur la protection des obtentions végétales que Hong Kong envisageait d'adopter en vue de satisfaire aux obligations découlant de l'Accord sur les ADPIC.

65. Le 14 mai, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Ian G. Hunter, du Département de l'agriculture et de la pêche de Hong Kong, pour lui communiquer les observations du Bureau de l'Union sur un projet de loi relatif à la protection des obtentions végétales à Hong Kong.

66. Le 17 mai, le Secrétaire général et un fonctionnaire du Bureau de l'Union ont rencontré M. Srinivasan Narayanan, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Inde auprès de l'OMC, et M. Asoke Mukerji, Conseiller (OMC), et ont discuté d'un point de conformité de la législation sur la protection des obtentions végétales avec l'Accord sur les ADPIC.

67. En juillet, le Bureau de l'Union a correspondu avec M. Sarath Amarasiri, Directeur général de l'agriculture au Département de l'agriculture de Sri Lanka, et il a accepté en principe d'organiser un séminaire national en 1997.

68. Le 13 septembre, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire du Bureau de l'Union, accompagnés de MM. David Boreham, Directeur de l'Office des droits d'obtention végétale du Royaume-Uni, et Ryusuke Yoshimura, Conseiller auprès du Ministère japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche et Vice-président du Conseil de l'UPOV (ci-après dénommés "conférenciers de l'UPOV"), ont rencontré, à New Delhi, M. A. Benjamin, Secrétaire adjoint au Ministère de l'agriculture de l'Inde, pour s'entretenir de la protection des obtentions végétales.

69. Le 17 septembre, le Secrétaire général adjoint et les conférenciers de l'UPOV ont rencontré, à Dacca, M. Sawkat Ali, Secrétaire du Ministère de l'agriculture du Bangladesh, et d'autres hauts fonctionnaires de ce Ministère. Ils se sont aussi rendus au siège du Conseil national de la recherche agricole pour y rencontrer son Président, M. Sujayet Ullah Chowdhury.

70. Le 18 septembre, le Secrétaire général adjoint et les conférenciers de l'UPOV ont eu des entretiens avec M. Nguyen Quang Ha, Vice-ministre de l'agriculture et du développement rural du Viet Nam. Le 21 septembre, les conférenciers de l'UPOV ont visité une station d'examen du Centre national pour l'évaluation des variétés et la certification des semences près d'Hanoi.

71. Le 8 octobre, le Bureau de l'Union a écrit à M. Jeminiano R. Escaño, Directeur du Bureau de la recherche agricole des Philippines, et a transmis des observations sur la proposition de loi de la Chambre des représentants n° 7591 qui, si elle est adoptée, fournira la base de la protection des obtentions végétales aux Philippines.

72. Le 21 octobre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Ki-Ho Suh, Directeur général de l'Office de la production et de la distribution des semences de la République de Corée, qui administrera le système de protection des obtentions végétales. Il a examiné avec M. Suh le calendrier des mesures à prendre pour obtenir l'avis du Conseil sur la conformité de la législation coréenne avec l'Acte de 1991 de la Convention.

73. Le 4 novembre, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Stephen Preston, du Programme de l'agriculture de la région Pacifique, dont le siège est aux Fidji, au sujet des activités régionales en matière de protection des obtentions végétales. Les États participant à ce programme sont : Fidji, Îles Salomon, Kiribati, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu.

États de l'Europe et de l'Asie centrale

États en transition vers l'économie de marché¹⁰

74. Le 23 janvier, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Ruben M. Kalashian, Expert principal de l'Office arménien des brevets, et lui a remis une documentation sur l'UPOV.

75. Le 2 avril, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de MM. Akil A. Azimov et T.T. Riskiev, respectivement Directeur de l'Office d'État des brevets et Directeur adjoint du Comité d'État de la République de Ouzbékistan pour la science et la technique, qui ont évoqué le séminaire national qui devait se tenir à Tachkent les 3 et 4 juin.

76. Le 1^{er} mai, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de Mme Raushan T. Alshymbaeva, Vice-présidente de l'Office national des brevets du Kazakstan, et de M. Roman Omorov, Directeur de l'Office national de la propriété intellectuelle de la République kirghize. Ils se sont entretenus des dispositions à prendre en vue des prochains séminaires nationaux devant se tenir dans leurs pays respectifs.

77. Le 13 mai, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Nikolay Kolev, Chef du Département juridique de l'Office des brevets de la République de Bulgarie, pour lui faire part

¹⁰ Voir aussi aux paragraphes 4, 6 et 16 (Bulgarie), 31 (Kazakstan, Kirghizistan et Ouzbékistan), 34 (Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Tadjikistan).

des observations du Bureau de l'Union sur le projet de loi relatif à la protection des obtentions végétales, qui devait être présenté peu de temps après au Parlement bulgare.

78. Le 29 mai, le Secrétaire général adjoint et M. Hans Walter Rutz, *Regierungsdirektor*, Office fédéral des variétés de l'Allemagne, se sont entretenus, à Bichkek, avec des membres de l'Office national de la propriété intellectuelle de la République kirghize, du projet de loi sur la protection des obtentions végétales de ce pays. Ils ont aussi rencontré des fonctionnaires dans les bureaux de la présidence.

79. Le 31 mai, le Secrétaire général adjoint et M. Hans Walter Rutz ont rencontré M. Gani Alimovitch Kaliev, Président de l'Académie kazakhe des sciences agronomiques, à Almaty, ainsi que le Président et le Vice-président de l'Office national des brevets du Kazakstan, pour examiner des projets de législation sur la protection des obtentions végétales.

80. Le 4 juin, le Secrétaire général adjoint s'est rendu au siège de l'Office d'État des brevets de l'Ouzbékistan, à Tachkent, pour y examiner, avec M. Akil A. Azimov et avec d'autres membres de l'office, des projets de législation.

81. Le 2 octobre, le Secrétaire général adjoint a reçu une visite de courtoisie de Mme Radoslavka Kazandjieva, Présidente de l'Office des brevets de la République de Bulgarie.

82. Le 11 octobre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Rekovski Lashev, Premier secrétaire à la Mission permanente de la Bulgarie à Genève, et a examiné avec lui les mesures à prendre pour obtenir l'avis du Conseil sur la conformité de la législation bulgare avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

83. Le 11 novembre, en relation avec le séminaire international organisé par l'UPOV au Kirghizistan, le Secrétaire général adjoint, M. Ryusuke Yoshimura (Japon), Vice-président du Conseil de l'UPOV, et M. John Carvill, Directeur des droits d'obtenteur de l'Irlande, ont été reçus par le Premier ministre de la République kirghize, M. Apas Jumagulov.

84. Le 20 novembre, le Bureau de l'Union a écrit à Mme Adriana Paraschiv, chef du Département de l'examen de l'Office d'État pour les inventions et les marques de la Roumanie, et lui a fourni des observations sur le projet de loi sur la protection des obtentions végétales.

85. Le 21 novembre, le Bureau de l'Union a reçu la visite de M. David Dzamukashvili, Vice-président de l'Office géorgien des brevets, qui a fait part de l'état, très avancé, de la législation géorgienne sur la protection des obtentions végétales.

86. Le 6 décembre, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Vitali Alexachov, Président de la Commission d'État de la Fédération de Russie pour les essais et la protection des obtentions, à M. Valery I. Koudachov, Président du Comité national des brevets du Bélarus, et à M. Victor Volkodav, Président de la Commission d'État de l'Ukraine pour les essais et la protection des variétés végétales, au sujet de la convocation d'un groupe de travail sur la traduction russe de l'Acte de 1991 de la Convention.

87. Le 10 décembre, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Akil A. Azimov (Ouzbékistan) pour le féliciter de l'adoption de la Loi nationale sur la protection des obtentions.

Autres États¹¹

88. Les 5 et 6 février, le Secrétaire général adjoint a été en rapport avec M. Aleksandar Heina, Conseiller de la Mission permanente de la Croatie à Genève, qui a remis une copie d'un projet de loi croate sur la protection des obtentions végétales en demandant que le Bureau de l'Union présente d'urgence ses observations à ce sujet.

89. Le 11 juin, le Bureau de l'Union a écrit à M. Jan Kišgeci, Directeur de l'Administration fédérale de la protection des plantes et de la médecine vétérinaire relevant du Ministère fédéral yougoslave de l'économie, pour communiquer ses observations sur un projet de loi relatif à la protection des obtentions végétales.

90. Le 26 juillet, le Secrétaire général a reçu la visite de M. Umek, Ministre des sciences et des techniques, de M. Jože Osterc, Ministre de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts, de Mme Alenka Urbancic, Secrétaire d'État au Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des forêts, et de M. Bojan Pretnar, Directeur de l'Office slovène de la propriété intellectuelle, avec lesquels il s'est notamment entretenu de propositions concernant l'élaboration d'une législation sur la protection des obtentions végétales.

91. Le 16 septembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a reçu la visite de M. Romas Svedas, Conseiller de la Mission permanente de la Lituanie, et lui a remis des informations générales sur l'UPOV.

92. Le 5 novembre, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Bahattin Bozkurt, Directeur du Centre d'enregistrement et de certification des semences de la Turquie, pour l'informer que le Bureau de l'Union était prêt à organiser un séminaire international en Turquie en coopération avec le Gouvernement turc.

93. Le 22 novembre, le Secrétaire général adjoint a écrit à M. Jože Osterc (Slovénie) au sujet de la loi nationale sur la protection des obtentions végétales.

94. Le 11 décembre, le Bureau de l'Union a écrit à M. Thorsteinn Tomasson, Directeur de l'Institut de recherche agricole de l'Islande, et lui a transmis des observations sur le projet de loi nationale sur la protection des obtentions végétales.

VI. RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

¹¹ Voir aussi au paragraphe 117 (Bosnie-Herzégovine).

95. Les 14 et 15 février, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire du Bureau de l'Union ont assisté à certaines parties d'une réunion du Comité de la politique en matière de ressources génétiques du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), qui s'est tenue à Rolle (Suisse).

96. Le 22 février, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé, à l'OMC et en qualité d'observateur, à une session du Conseil des ADPIC.

97. Le 6 mars, le Secrétaire général adjoint a reçu une visite de courtoisie de M. David Vermerris, Président de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS).

98. Le 9 mars, le Secrétaire général adjoint a participé, à l'OMC et en qualité d'observateur, à une session du Conseil des ADPIC.

99. Du 13 au 15 mars, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire du Bureau de l'Union ont participé, en qualité d'observateurs, à la sixième réunion du Comité des semences de l'ALADI, qui s'est tenue à Buenos Aires. À l'ordre du jour de cette réunion figurait l'étude d'un projet d'accord visant à harmoniser, conformément aux principes énoncés dans les Actes de 1978 et de 1991, les règles et politiques appliquées par certains membres de l'ALADI en ce qui concerne les droits d'obtenteur.

100. Le 18 mars, le Secrétaire général adjoint a présenté un exposé sur divers aspects de propriété intellectuelle dans le cadre de la journée d'étude consacrée au commerce des variétés transgéniques, qui était organisée par l'OCDE et s'est tenue à Buenos Aires.

101. Du 18 au 20 mars, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire du Bureau de l'Union ont participé à Buenos Aires, en qualité d'observateurs, à la Réunion annuelle des représentants des autorités nationales désignées dans le cadre des Systèmes de l'OCDE pour la certification variétale des semences destinées au commerce international.

102. Le 25 mars, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé, à Paris, à une session du Groupe "Sélection de la vigne" de l'OIV.

103. Le 15 avril, le Secrétaire général adjoint a rencontré M. Adrian Otten, Directeur de la Division de la propriété intellectuelle et des investissements de l'OMC, et des fonctionnaires de l'OMPI, pour parler de la notification des lois relatives à la protection des obtentions végétales dans le cadre de l'Accord sur les ADPIC, et des relations entre l'OMC, l'OMPI et l'UPOV.

104. Le 19 avril, le Secrétaire général adjoint a donné un dîner, à Rome, en l'honneur de M. Geoffrey Hawtin, Directeur général de l'IPGRI, et de fonctionnaires de cet institut, auquel ont participé MM. Bill Whitmore, Président du Conseil de l'UPOV, et Joël Guiard, Président du Comité technique de l'UPOV, et au cours duquel a été abordée la question de la coopération entre l'IPGRI et l'UPOV.

105. Du 23 au 25 avril, le Secrétaire général adjoint a participé, en qualité d'observateur, à la deuxième session extraordinaire de la Commission (de la FAO) des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui s'est tenue à Rome.

106. Du 20 au 24 mai, le Secrétaire général adjoint a assisté au Congrès de la FIS et à celui de l'ASSINSEL, tous deux tenus à Amsterdam (Pays-Bas).

107. Du 17 au 23 juin s'est tenue, à Leipzig (Allemagne), la Quatrième conférence technique internationale de la FAO sur les ressources phylogénétiques. L'UPOV y a été représentée par le Secrétaire général adjoint et par un fonctionnaire du Bureau de l'Union. Elle disposait aussi d'un stand dans une exposition annexe.

108. Les 22 et 23 juillet, deux fonctionnaires du Bureau de l'Union ont participé, à Quito, à une réunion du Comité sous-régional pour la protection des obtentions végétales des pays parties à l'Accord de Carthagène.

109. Le 8 août, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire du Bureau de l'Union se sont entretenus, avec des fonctionnaires de l'OMPI, de propositions de modification de l'Accord de Bangui (portant création de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)), tendant notamment à créer un système de protection des obtentions végétales dans les États membres de l'OAPI.

110. Les 2 et 3 septembre, le Bureau de l'Union a examiné et échangé des projets concernant un accord par échange de lettres entre l'OMC et l'UPOV qui établirait les bases de la coopération future entre ces deux organisations.

111. Le 18 septembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé, à l'OMC et en qualité d'observateur, à la session du Conseil des ADPIC.

112. Les 23 et 24 septembre, le Secrétaire général adjoint a participé à des journées d'étude consacrées aux droits d'obtenteur en Asie, organisées par l'Association pour les semences de l'Asie et du Pacifique (APSA) avec le concours de la FAO. Ces journées d'étude ont été suivies par des représentants des Gouvernements australien, indien, indonésien, japonais, philippin et thaïlandais, ainsi que par des représentants des milieux intéressés appartenant ou non à la région.

113. Les 25 et 26 septembre, le Secrétaire général adjoint a participé à la conférence annuelle de l'APSA intitulée "Asian Seed '96", au cours de laquelle il a prononcé une brève allocution pour souhaiter, au nom de l'UPOV, la bienvenue aux quelque 500 participants.

114. Le 18 octobre, le Secrétaire général a écrit à M. Bart Kiewiet, Président de l'Office communautaire des variétés végétales, au sujet des relations futures entre l'UPOV et l'Office communautaire, et s'est félicité de l'intention du Conseil d'administration de l'Office communautaire d'inviter un représentant de l'UPOV à ses réunions en qualité d'observateur.

115. Du 28 au 30 octobre, le Secrétaire général adjoint a participé, à Gramado (Brésil), au XV^e Séminaire panaméricain sur les semences; il y a présenté un exposé sur l'évolution de la protection des obtentions végétales sur le plan international. Il a également participé, en qualité d'observateur, à la septième réunion du Comité des semences de l'ALADI.

116. Le 1^{er} novembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé, à l'OMC et en qualité d'observateur, à la session du Conseil des ADPIC.

117. Le 29 novembre, le Bureau de l'Union a reçu la visite de Mme Mona S. Chaya, consultante de la FAO engagée dans un projet de reconstruction du secteur semencier en Bosnie-Herzégovine. Le document de projet qui a été établi par la suite se réfère, dans son volet législatif, à la protection des obtentions végétales.

118. Du 9 au 13 décembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à la troisième session extraordinaire de la Commission (de la FAO) des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

119. Le 10 décembre, le Secrétaire général adjoint a participé à une réunion de fonctionnaires de l'OMPI pour examiner le projet de révision de l'Accord de Bangui (portant création de l'OAPI).

VII. AUTRES ACTIVITÉS DE RELATIONS EXTÉRIEURES

120. Le 3 février, le Secrétaire général adjoint a participé, à Genève, à un séminaire portant sur les questions actuellement examinées par le Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC, qui était organisé par le Bureau Quaker auprès des Nations Unies. Il a présenté un exposé sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales.

121. Le 16 février, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a présenté un exposé lors d'un colloque tenu à Weinfelden (Suisse) et organisé par OBTECTA S.A., société commerciale suisse proposant des services aux obtenteurs.

122. Le 22 mars, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé, à Paris, à une réunion d'information organisée par l'AMSOL et le SEPRONA, deux associations professionnelles françaises, et consacrée à la notion de variété essentiellement dérivée, réunion au cours de laquelle il a présenté un exposé.

123. Le 22 novembre, le Bureau de l'Union a reçu la visite de MM. Tim Stocker, Directeur des affaires gouvernementales pour l'Europe, et de M. Jean Donnerwirth, Conseiller juridique, de la Pioneer Overseas Corporation.

124. Du 26 au 28 novembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé, à Gumpenstein (Autriche), à la réunion annuelle de l'Association des sélectionneurs autrichiens et y a présenté deux exposés.

VIII. PUBLICATIONS

125. Le Bureau de l'Union a publié :

a) des éditions mises à jour à chaque événement touchant à la composition de l'Union du dépliant contenant des informations sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales en français, allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe;

b) deux numéros du périodique *Plant Variety Protection*;

c) un supplément de la première partie de la “Collection des textes et documents importants” en français, allemand, anglais et espagnol, et un supplément trilingue de la deuxième partie (principes directeurs d’examen);

d) les trois premiers disques de série de la base de données centrale de l’UPOV *UPOV-ROM Plant Variety Database*;

e) le compte rendu, en anglais, du Séminaire sur la nature et la raison d’être de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV qui s’est tenu à Pretoria du 3 au 5 mai 1995.

126. Le Conseil est invité à approuver le présent rapport.

[L’annexe suit]

ANNEXE

ÉTATS MEMBRES DE L'UNION
(au 31 décembre 1996)

| État | Date de signature ¹ | Date de dépôt de l'instrument ^{1,2} | Date de prise d'effet ¹ |
|----------------|--|--|--|
| Afrique du Sud | - - 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 - | 6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 - |
| Allemagne | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 - | 10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 - |
| Argentine | - - - - | - - 25 novembre 1994 - | - - 25 décembre 1994 - |
| Australie | - - - - | - - 1er février 1989 - | - - 1er mars 1989 - |
| Autriche | - - - - | - - 14 juin 1994 - | - - 14 juillet 1994 - |
| Belgique | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 5 novembre 1976 5 novembre 1976 - - | 5 décembre 1976 11 février 1977 - - |
| Canada | - - 31 octobre 1979 9 mars 1992 | - - 4 février 1991 - | - - 4 mars 1991 - |

¹ *Première ligne* : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961 ("Acte de 1961")

Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972

Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978

Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991.

² De ratification si l'État a signé l'Acte de 1961 ou l'Acte additionnel, selon le cas; de ratification, d'acceptation ou d'adhésion si l'État a signé l'Acte de 1978; d'adhésion s'il n'a pas signé le texte en cause.

C/31/2
Annexe, page 2

| État | Date de signature ¹ | Date de dépôt de l'instrument ^{1,2} | Date de prise d'effet ¹ |
|-----------------------|---|---|---|
| Chili | - - - - | - - 5 décembre 1995 - | - - 5 janvier 1996 - |
| Colombie | - - - - | - - 13 août 1996 - | - - 13 septembre 1996 - |
| Danemark | 26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996 | 6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 - |
| Espagne | - - - 19 mars 1991 | 18 avril 1980 18 avril 1980 - - | 18 mai 1980 18 mai 1980 - - |
| États-Unis d'Amérique | - - 23 octobre 1978 25 octobre 1991 | - - 12 novembre 1980 - | - - 8 novembre 1981 - |
| Finlande | - - - - | - - 16 mars 1993 - | - - 16 avril 1993 - |
| France | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 - | 3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 - |
| Hongrie | - - - | - - 16 mars 1983 - | - - 16 avril 1983 - |
| Irlande | - - 27 septembre 1979 21 février 1992 | - - 19 mai 1981 - | - - 8 novembre 1981 - |
| Israël | - - - 23 octobre 1991 | 12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996 | 12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 - |
| Italie | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 1er juin 1977 1er juin 1977 28 avril 1986 - | 1er juillet 1977 1er juillet 1977 28 mai 1986 - |

C/31/2
Annexe, page 3

| État | Date de signature ¹ | Date de dépôt de l'instrument ^{1,2} | Date de prise d'effet ¹ |
|---------------------------------|---|--|---|
| Japon | - - 17 octobre 1979 - | - - 3 août 1982 - | - - 3 septembre 1982 - |
| Mexique (non encore membre) | - - 25 juillet 1979 - | - - - - | - - - - |
| Norvège | - - - - | - - 13 août 1993 - | - - 13 septembre 1993 - |
| Nouvelle-Zélande | - - 25 juillet 1979 19 décembre 1991 | - - 3 novembre 1980 - | - - 8 novembre 1981 - |
| Pays-Bas | 2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996 | 10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 - |
| Pologne | - - - - | - - 11 octobre 1989 - | - - 11 novembre 1989 - |
| Portugal | - - - - | - - 14 septembre 1995 - | - - 14 octobre 1995 - |
| République tchèque ³ | - - - - | - - - - | - - 1er janvier 1993 - |
| Royaume-Uni | 26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 17 septembre 1965 1er juillet 1980 24 août 1983 - | 10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 - |
| Slovaquie ³ | - - - - | - - - - | - - 1er janvier 1993 - |

³ Continuation de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

C/31/2
Annexe, page 4

| État | Date de signature ¹ | Date de dépôt de l'instrument ^{1,2} | Date de prise d'effet ¹ |
|---------|---|---|--|
| Suède | - 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991 | 17 novembre 1971 11 janvier 1973 1er décembre 1982 - | 17 décembre 1971 11 février 1977 1er janvier 1983 - |
| Suisse | 30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991 | 10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 - | 10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 - |
| Ukraine | - - - - | - - 3 octobre 1995 - | - - 3 novembre 1995 - |
| Uruguay | - - - - | - - 13 octobre 1994 - | - - 13 novembre 1994 - |

[Fin du document]